

MAIRIE



BIRON

12, rue La Carrère
64300

N°18/2020

ARRETE DU MAIRE

Vu les conditions climatiques de ces derniers jours et l'action mise en place pour améliorer l'état de l'aire de jeux,

Considérant que son utilisation serait dommageable pour la suite de la saison sportive

ARRÊTE

ARTICLE 1er : L'Aire de Jeux « Boulodrome » située au 26 Chemin Hia Dé Péré ne sera pas ouverte à la pratique sportive officielle du
Samedi 7 mars au Dimanche 8 mars 2020

ARTICLE 2^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Président du Cochonnet Bironnais
Monsieur le Président du District Béarn Soule
Monsieur le Président du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Fait à Biron, le 3 mars 2020
Le Maire,

Prénom - Nom du signataire
Cacher + Signature
Jacques CASSIAU-HAURIE

